

pHARe

Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

pHARe, un programme global de prévention du harcèlement

Séance de sensibilisation au programme pHARe
Pour les enseignants non formés en 2023-2024
Mercredi 5 février 2025

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcèlement.education.gouv.fr

3020 Service & appel gratuits *

* Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

1 journée



Pour échanger...

Accueil et activité brise-glace

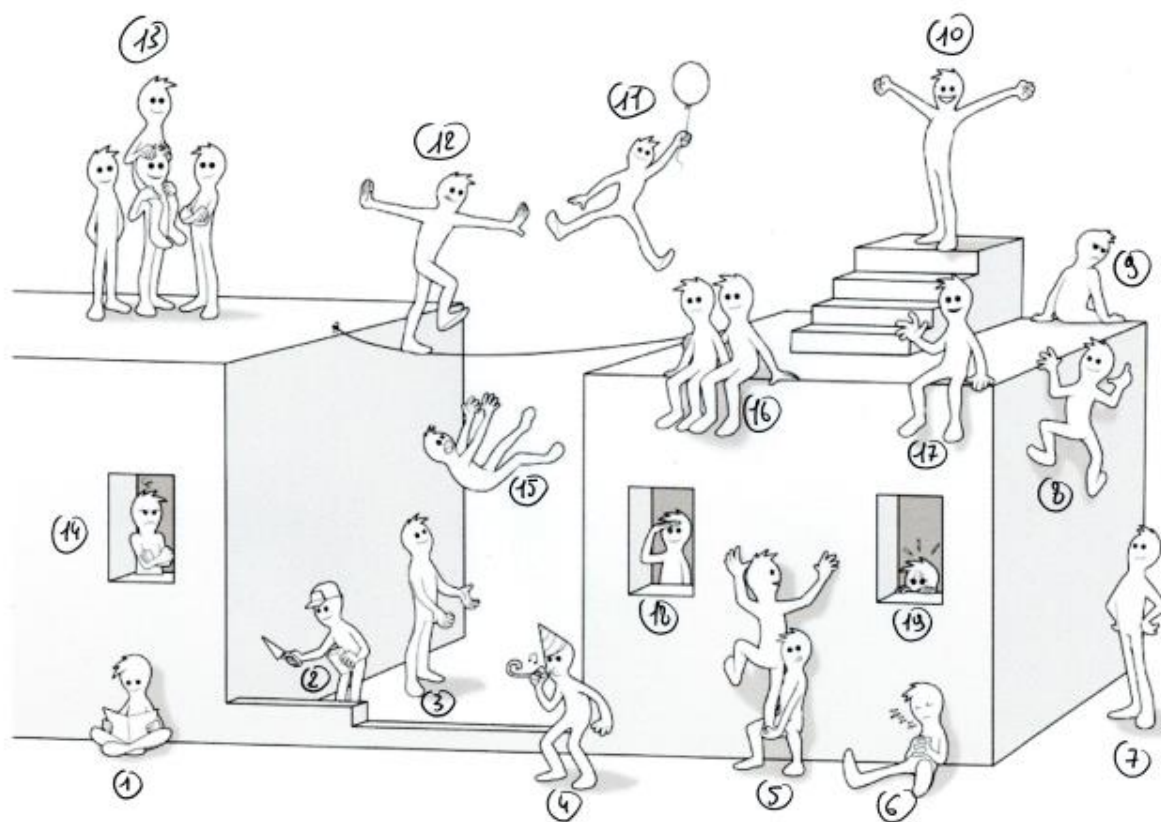
Partie 1: définir ce qu'est le harcèlement

Partie 2: une loi à l'origine du programme pHARe

Partie 3: méthode de préoccupation partagée

Partie 4: les partenaires, les outils

Se connaître, connaître les autres et exprimer ses besoins/ses émotions



PARTIE 1



Définir ce qu'est le harcèlement

Ajouter QR code Wooclap

A nous de réfléchir...

2 questions

1. Qu'est-ce que le harcèlement ?
2. Comment est-ce qu'on reconnaît une situation de harcèlement ?

Temps 25 minutes :

Réflexion individuelle: 5 min

Puis mise en commun par 3 puis avec la totalité du groupe



La définition des Totors

GRATUIT à partir de 9 ans

EN PRÉSENCE DE LIONEL CALICOUX, joueur professionnel de Pelon, patron de la scène

Le service Santé et handicap du Grand Chalon et ses partenaires organisent.

**# BRUITS DE TROTTOIRS
SILENCES DE COULOIRS**

par Dominique Desbats

SPECTACLE ET TEMPS D'ÉCHANGE DANS LE CADRE DU PROJET «NON AU HARCELEMENT»

8 NOVEMBRE 2022 À 19H
9 NOVEMBRE 2022 À 15H

Théâtre Port Nord
Chalon-sur-Saône

AGENCE PATRIMONIALE DE LA COMMUNE DE CHALON-SUR-SAÛNE

Grand Chalon

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES GROUPES DE PLUS DE 10 PERSONNES
ATTENTION PLACES LIMITÉES

INFOS ET RESERVATIONS
Service Santé et Handicap du Grand Chalon
Téléphone 03 81 86 16 16
10, rue de la République - 71300 CHALON-SUR-SAÛNE



La définition d'Eduscol

Le **harcèlement** est une violence répétitive, physique, verbale ou psychologique perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un de leurs camarades qui est dans l'incapacité à se défendre dans ce contexte précis.

Ce qu'il faut retenir

CIBLE

MPP

GROUPE

RASSURER

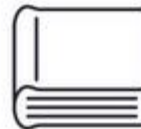
PEUR

PARENTS

INTIMIDATEUR

PARTIE 2

Une loi à l'origine du programme pHARe



Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019

Art. L. 511-3-1. du code de l'éducation

« Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale. »

Art. R.421-20

L'établissement « adopte un **plan de prévention** de la violence, qui inclut notamment un programme d'action contre toutes les formes de harcèlement ».

Art.D.411-2

Le conseil d'école « donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur (...) :
g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement. »

JE VOIS
J'ENTENDS
J'AGIS !

LOI n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire

- « Les faits de harcèlement peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal. »
- « Les établissements d'enseignement scolaire et supérieur publics et privés ainsi que le réseau des œuvres universitaires prennent les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire et universitaire. »

Sans oublier le décret du 14 Août 2023
qui autorise l'exclusion d'un élève
jusqu'à 5 jours

La mise en place du protocole pHARe constitue donc un moyen et une preuve d'action de lutte contre le harcèlement.

Ce qu'il faut retenir à propos du droit

1. Obligation de MOYENS, pas de résultats
2. Code CIVIL -> défend des INDIVIDUS
3. Code PENAL -> défend les VALEURS de la SOCIÉTÉ

Requalifier le harcèlement scolaire en DÉLIT relevant du code pénal, c'est dire que notre société le refuse

En cas de supposition de harcèlement

Niveau 1:

La situation est gérée au niveau de l'établissement (MPP)

Niveau 2:

La situation est renvoyée à la cellule départementale

Niveau 3:

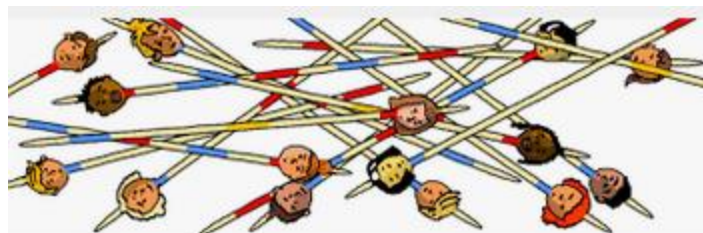
L'élève « harceleur » peut être changé d'école, sans l'accord des parents (situation extrême)

Les enjeux de pHARe :



PARTIE 3

La Méthode de Préoccupation Partagée



Jean-Pierre Bellon - Bertrand Gardette

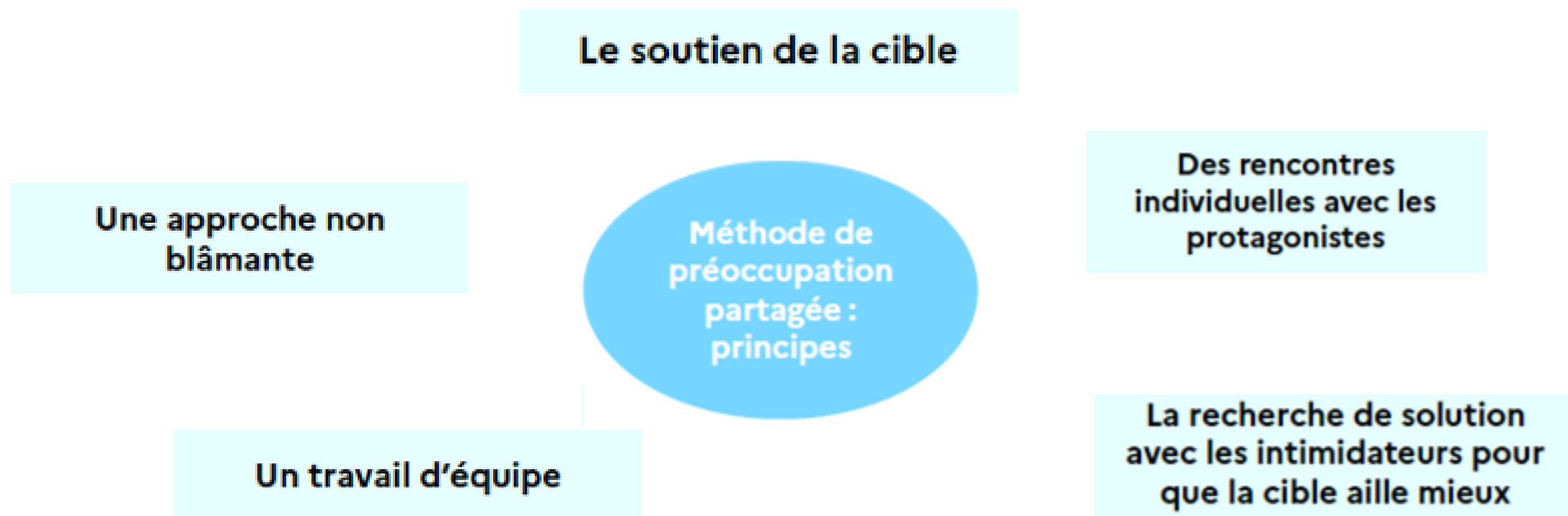
Harcèlement scolaire :
le vaincre, c'est possible

La méthode de
la préoccupation partagée



Présentation de la méthode de préoccupation partagée

(initiée par [Anatol Pikas](#) et adaptée par [Jean-Pierre Bellon](#), [Bertrand Gardette](#) et [Marie Quartier](#).)



<https://www.preoccupationpartagee.org>

La démarche

**Qu'est-ce que
la méthode
de la préoccupation
partagée ?**

Mises en situation, études de cas

4 groupes de six, 2 mises en situation:

Situation 1: le cas de TOM, entretien avec la cible

- > mise à disposition de documents
- > analyse d'un exemple d'entretien

Situation 2: le cas d'ANAÏS, entretien avec les intimidateurs

- > mise à disposition de documents
- > analyse d'un exemple d'entretien

Dans chaque atelier, on enchaîne les deux situations puis on débrieife

Et si on s'entraînait...

Situation 1

Les faits :

Dans une école élémentaire à deux classes (CE1 – CE2 et CM1 – CM2), l'AESH de la classe de CM1 – CM2 a remarqué en récréation qu'un élève de CE2, Tom, s'isolait dans un coin du préau depuis quelques temps.

Après plusieurs échanges, Tom lui apprend que deux élèves de la classe de CM1 – CM2, Maëva et Louis, l'insultent régulièrement, le traite de « bigleux », lui cachant souvent son cartable et le menacent par gestes de lui trancher la gorge à la sortie de l'école.

Tom explique que cela dure depuis maintenant un mois et demi.

L'AESH propose à Tom de l'accompagner auprès de la directrice pour qu'il lui parle de la situation.

Vous devez préparer cet entretien puis le mener.
Un formateur jouera le rôle de Tom.

L'entretien avec la victime

GRATUIT
à partir de 9 ans

EN PRÉSENCE DE LIONEL CAUCOUZ,
joueur et entraîneur de FC Girou, pendant de la soirée

Le service
Santé et Handicap
du Grand Chalon
et ses partenaires
regardent

BRUITS DE TROTTOIRS
SILENCES DE COULOIRS

parthénariat avec le service
SPECTACLE ET TEMPS
D'ÉCHANGE DANS
LE CADRE DU PROJET
«NON AU HARCÈLEMENT»

8 NOVEMBRE 2022
À 19H

9 NOVEMBRE 2022
À 18H

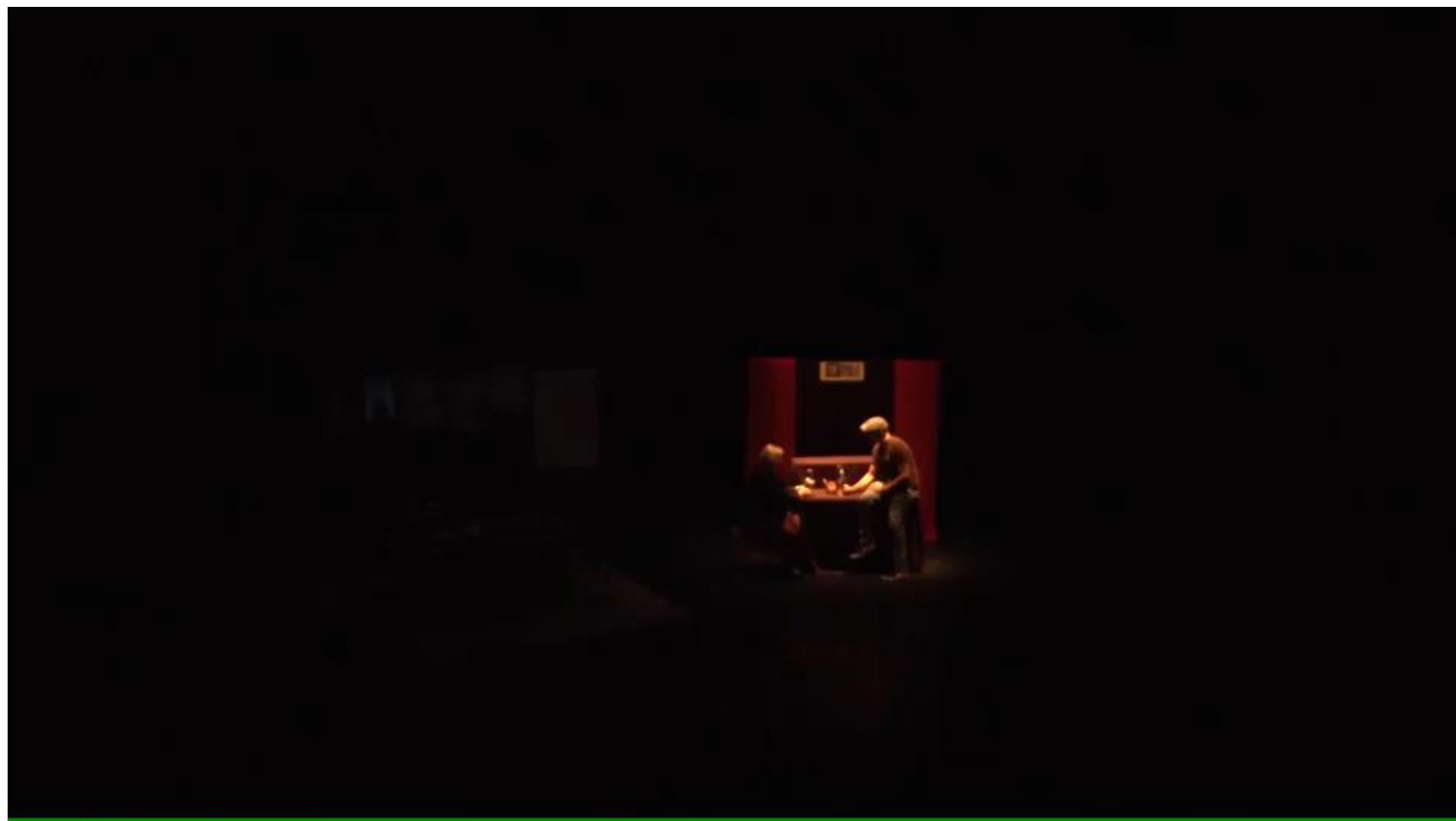
Théâtre Port Nord
Chalon-sur-Saône

MAIRIE DE CHALON-SUR-SAÛNE
AGENCE NATIONALE
DE SECOURS
PSYCHOLOGIQUES

Grand Chalon
Chalon-sur-Saône

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
RÉSERVATION OBLIGATOIRE POUR LES GROUPES
DE PLUS DE 10 PERSONNES
ATTENTION PLACES LIMITÉES

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS
Service Santé et Handicap du Grand Chalon
10 Rue André Borel 71300 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 46 18 87 santehandicap@grandchalon.fr



Situation 2

Et encore...

Les faits :

La situation a été signalée par la mère de la jeune fille.

Celle-ci s'est rendue compte que depuis plusieurs jours Anaïs allait à l'école avec moins d'entrain et qu'elle était très souvent triste.

Plusieurs remarques faites par la jeune fille au sujet de son nez jugé trop long ont attiré l'attention de ses parents.

Anaïs leur a confié que deux garçons de la classe (Antoine et Lucas) se moquaient régulièrement d'elle en lui attribuant différents surnoms très blessants et se rapportant tous à la taille de son nez.

La mère de la jeune fille a rapporté ces faits à l'enseignante de sa fille.

Anaïs a été reçue.

Elle était très réticente à parler, mais une fois rassurée, elle a fini par expliquer les moqueries incessantes dont elle fait l'objet, les gestes, les mots, allant régulièrement jusqu'aux insultes. Elle dit aussi qu'elle subit des menaces de la part de Lucas et Antoine, que s'ils apprennent qu'elle a osé se plaindre, ils seront encore plus méchants. Elle termine l'entretien en disant qu'elle ne veut plus venir à l'école, qu'elle a mal au ventre tous les matins et qu'elle pleure souvent dans le bus.

L'entretien avec l'intimidateur

Entretien reconstitué dans le cadre
du film sur la méthode Pikas,
Lutte contre le harcèlement scolaire



Lycée René Descartes Cournon d'Auvergne (63)

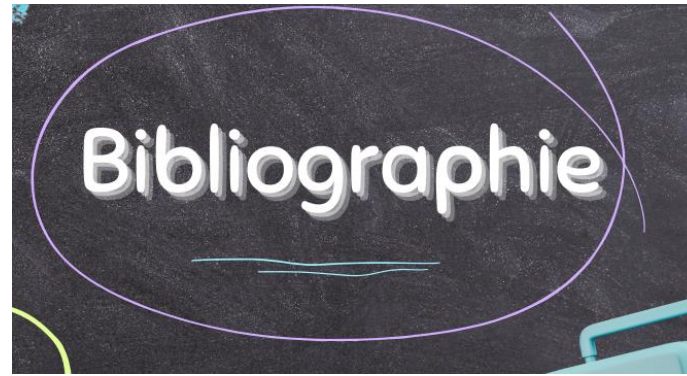
PARTIE 4

Prévenir les situations de harcèlement

- Mettre en place des ateliers « climat de classe » -> OCCE
- Développer les compétences psycho-sociales -> Espace Santé prévention
- Définir un cadre -> définir AVEC les élèves les règles de vie de la classe, de la cour de récréation, du temps méridien...
- Participer à la journée NAH
- Développer l'empathie -> Kit « empathie »
- ...

- **Toutes ces activités entrent parfaitement dans le cadre des 10 heures de formation annuelle des élèves**

Des ressources



Formations espace santé
prévention

Programme PRIMAVERA



Lauréats prix Non au harcèlement

<https://nah.phm.education.gouv.fr/nah/espace-documentaire/contenus-educatifs>

Retrouver toutes ces ressources
sur le site de circonscription,
rubrique « formations »



10 heures
d'apprentissage



Une pépite et un caillou



« Je prends:

Ma  , c'est...

Mon  , c'est...

Je laisse »

Merci à tous pour votre écoute

**et à l'équipe de circonscription de
Louhans-Tournus pour la mise à
disposition de ses documents**